

L'UNION EUROPEENNE A-T-ELLE UN AVENIR ?

Fin mai, auront lieu les élections européennes.

Pour l'instant, les programmes proposés par les divers partis politiques sont relativement flous, l'alternative se concentrant sur le futur de l'Union : plus de fédéralisme d'un côté (« les progressistes »), plus de souverainisme de l'autre (« les populistes »). En parallèle, se déroule la mise en place du « Brexit », dont l'issue à l'heure où nous écrivons, n'est pas encore connue et constitue un énorme obstacle sur la voie future de l'Union Européenne (à 28 ou 27 membres ?)⁽¹⁾, soulevant une question cruciale : peut-on sortir réellement de l'Union ? Quel est le coût réel de ce retrait pour le pays sortant et pour le reste de l'U.E. ? Il est clair que ce contexte difficile ne peut être éludé, lorsque l'on parle de l'avenir de l'Union Européenne.

Parmi les différents manques, qui fragilisent l'U.E., voici les plus importants, selon mon analyse :

Tout d'abord l'absence d'une force unitaire incarnée dans l'existence d'un véritable Etat, à savoir : une politique étrangère unique vis-à-vis de l'extérieur, et une armée véritablement européenne. Nous en sommes loin. La première n'existe pas, dans la mesure où chaque Etat constituant l'U.E. a sa propre politique étrangère, résultant d'intérêts souvent divergents⁽²⁾.

Quant à la seconde, elle demeure un « souhait », hormis la constitution d'une brigade franco-allemande bien modeste. Chaque Etat intervient à l'étranger ou à travers les troupes des Nations Unies, sous son nom propre (cf. les interventions en Irak, en Syrie ou au Mali).

Seule la France est une puissance nucléaire, si on considère le Brexit. Quant au siège à l'O.N.U., il demeure pour l'instant la propriété exclusive de la France, bien que des pistes soient explorées pour qu'il soit transféré soit à un condominium franco-allemand, soit à l'Union Européenne en tant que telle.

Deuxième handicap : l'absence d'une monnaie à dimension véritablement internationale. Certes, nous avons l'euro, mais, d'une part, c'est la monnaie de seulement 19 pays sur 28 (ou 27), qui constituent « l'euro zone » et, d'autre part, elle est gérée par une Banque Centrale indépendante, ce qui a l'avantage de lui donner une grande marge de manœuvre, mais l'inconvénient d'être tributaire d'un Président tout-puissant qui, en appliquant restrictivement les statuts de la Banque doit privilégier la lutte contre l'inflation, au détriment d'une politique en faveur de la croissance et de l'emploi⁽³⁾. En outre, comme l'a montré la crise grecque, l'existence de « maillons faibles » fragilise l'ensemble de la zone, d'autant plus qu'elle est l'occasion de conflits entre les Etats membres sur la stratégie à appliquer pour sauver la Grèce et l'euro par là-même. Si on compare notre monnaie au dollar, au yuan ou même au yen, on perçoit immédiatement que les hésitations dont font preuve les investisseurs vis-à-vis de l'euro sont liées à « l'incomplétude » de la construction européenne : pas de budget fédéral et pas de garantie de dernier ressort de la part des Etats qui composent l'U.E. D'ailleurs, les statistiques témoignent d'une baisse de l'utilisation de l'euro dans le monde depuis 10 ans, que ce soit en pourcentage des réserves officielles des pays, du commerce mondial ou des financements internationaux, alors que dans le même temps la part du renminbi chinois augmente et celle du dollar se stabilise.

Troisième faiblesse : une approche trop libérale en matière de commerce international. Alors que les Etats-Unis pratiquent un protectionnisme renforcé par l'arrivée de Trump, la Commission de Bruxelles s'oppose à la constitution de « leaders européens », ainsi que l'a démontré son veto à l'égard de la fusion programmée Alstom-Siemens. Cette politique en vigueur depuis des décennies a fortement affaibli la position européenne. Ainsi, nous ne disposons d'aucune entreprise de taille mondiale, dans le domaine d'internet ou de l'intelligence artificielle. Les Etats-Unis ont les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft) et la Chine les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent et Xia-Min). L'Europe n'a rien. De plus, les Etats-Unis utilisent le caractère extra-territorial de leur législation pour affaiblir leurs concurrents et éventuellement racheter les entreprises européennes victimes des lois américaines. Par exemple, la part « électricité » d'Alstom a pu être rachetée par General Electric, après que la société française a été inculpée par la justice américaine d'enfreinte à la loi anti-corruption US. De même, la BNP a dû payer une amende énorme (presque 9 milliards de dollars) après avoir été condamnée par les tribunaux américains pour n'avoir pas respecté la loi anti-embargo vis-à-vis du Soudan. De même, toutes les entreprises

françaises implantées en Iran (Total, Peugeot, etc.) ont dû quitter ce pays, à la suite de la condamnation américaine et de la remise en place de l'embargo, après l'accession de Trump au pouvoir.

Toutes ces lacunes ne doivent pas nous faire oublier les apports indiscutables de l'Union Européenne. A commencer par la paix, qui règne depuis presque 75 ans, entre les différents pays de l'U.E. Au cours de ce laps de temps, les conflits n'ont pas été absents de l'Europe (guerres entre les pays de l'ex-Yougoslavie ; conflit entre l'Ukraine et la Russie), mais ont totalement épargné les Etats composant l'Union. Les frontières jadis contestées (par exemple entre l'Allemagne et la Pologne) ont été confirmées définitivement. L'accord de Schengen a renforcé la liberté de circulation entre les pays et le programme Erasmus a amplifié les séjours à l'étranger pour les étudiants. Cette nouvelle génération sera plus « européenne » que les précédentes.

Deuxième atout de l'U.E. : le grand marché intérieur, qui a permis de développer les échanges intra-communautaires ; ils représentent aujourd'hui plus de la moitié des échanges commerciaux totaux des Etats de l'Union. A cela, s'ajoute une convergence entre les économies. Certes celle-ci s'est ralentie, voire même a régressé en ce qui concerne l'Europe Occidentale : les pays du Nord (Allemagne, Benelux, Scandinavie) ont un niveau de vie supérieur à celui des pays du Sud (Italie, Espagne, etc.), ce qui pose des problèmes, comme on le sait, dans la gestion de l'euro (cf. la crise grecque, de nouveau). Par contre, la convergence s'est accélérée en ce qui concerne l'Europe Orientale, qui commence à rattraper certains pays de l'Ouest (il s'agit en particulier de la Pologne et de la République Tchèque).

Enfin, l'Union Européenne a facilité la mise en œuvre de politiques communes. On songe bien sûr à Airbus ou au programme spatial. L'effet de taille est un facteur important dans les réalisations de ces programmes. De même, l'existence d'institutions communautaires telles que la B.E.I. (Banque Européenne d'Investissement) ou le F.E.D. (Fonds Européen de Développement) ou de politiques d'ajustement aux évolutions mondiales, telle que la P.A.C (Politique Agricole Commune) ont été essentielles pour la mise en place d'infrastructures reliant les pays entre eux ou la protection de secteurs entiers, comme l'agriculture ou l'aéronautique.

Pour terminer, je ne peux que constater le caractère indispensable de l'Union Européenne. Face à la montée de la Chine, de l'Inde et des autres émergents, que peut espérer chaque pays de l'U.E. (et même l'Allemagne), s'il se retrouve seul ? On indiquera le cas de la Suisse ou de la Norvège, comme exemple contraire ; mais le premier jouit des retombées de son statut de neutralité et de l'industrie financière, tandis que le second bénéficie largement de la manne pétrolière. Ces deux pays sont par ailleurs très liés à l'U.E.

Cela ne veut pas dire que le fonctionnement de l'Union est parfait. Il y a en fait place pour des améliorations substantielles. D'abord, il faut redonner plus de place au principe de subsidiarité : ce qui peut être réalisé d'une façon meilleure au niveau des Etats doit être décentralisé. En outre, il faut redonner plus de pouvoirs aux décisions politiques (Conseil des Chefs d'Etat et Parlement) et limiter ceux de la Commission. Il faut également revoir certaines politiques (la « loi anti-monopoles », par exemple)⁽⁴⁾. Enfin, il est temps de se pencher sur l'absence de « politique de puissance » de l'Union, à savoir une politique étrangère, une monnaie véritablement internationale et une armée réellement « européenne ».

Bernard Marois

⁽¹⁾ Ainsi les Britanniques vont élire des députés européens, lors des prochaines élections, alors que la Grande-Bretagne est censée avoir quittée l'Union !

⁽²⁾ Il faut se rappeler la remarque bien connue d'Henri Kissinger : « Quel numéro dois-je faire pour appeler l'Europe ? ».

⁽³⁾ C'est le grand reproche qui a été adressé à Jean-Claude Trichet : avoir respecté à la lettre l'objectif d'inflation maximal de 2 % et donc d'avoir pratiqué une politique monétaire restrictive, contrairement à la politique de son successeur, Mario Draghi, plus favorable à une politique monétaire « expansionniste ».

⁽⁴⁾ C.f. le cas Siemens-Alstom, déjà mentionné plus tôt.